

Décision

Générale

colonial

Décision n° 917 attribuant pour l'année scolaire 1951-1952 deux bourses et deux secours scolaires

n° 917

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 octobre 1951

Numéro JO
n° 12 du 01/11/1951

Date du numéro
1 novembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° Il est attribué pour l'année scolaire 1951-1952; a) Une demi-bourse d'internat, catégorie C, à Télève Duproz (Raoul), de la classe préparatoire à Centrale, au Lycée Janson-de-Sailly, Paris ; b) Une bourse d'internat, catégorie A, à l'élève Clément (Raymond.), de la 3e année, à l'École professionnelle de Voiron, (Isère). 2° Il est attribué uirtsecours scolaire : a) de neuf mille francs (9.000 fr.) à M. Aliarei, moniteur de l'Enseignement, pour poursuivre sur place des études de 6°, au Cours complémentaire de Djibouti ; b) De vingt-quatre mille francs (24.000 fr.) à M. Houssein Abdi, élève de 6°, au Cours complémentaire de Djibouti.